

Madame, Monsieur,

Votre jeune intègre à la rentrée la filière S.A.P.A.T (Services Aux Personnes et Aux Territoires)

Les stages sont obligatoires pour valider successivement les 3 années de formation.

Nous vous rappelons qu'il appartient à l'élève de trouver les lieux de stage opportuns, de faire signer les conventions en 3 exemplaires pour chaque structure et de les retourner au lycée AVANT le jour de la rentrée scolaire.

Tout élève sans stage validé à cette date se verra refuser l'entrée en formation (condition valable sur les 3 années).

Par conséquent et afin de valider cet engagement, nous vous demandons de bien vouloir apposer votre signature ainsi que celle de l'élève en bas de cette page.

Si vous rencontrez des difficultés dans cette recherche, n'hésitez pas à me joindre avant le 20 juillet 2017.

RAPPEL DES DATES :

Classe	Stage	Période	Public
2 ^{nde}	1	Du 2 au 21 janvier 2018	« Services Aux personnes », en structure auprès de publics « fragiles » (2 différents)
	2	Du 18 juin au 13 juillet 2018	
1 ^{ère}	1	Du 30 octobre au 26 novembre 2017	« Services Aux personnes »
	2	Du 5 au 18 février 2018	Territoires
	3	Pour information : Du 11 juin au 8 juillet 2018	SAP ou Territoires en fonction des stages précédents
Terminale	1	Du 16 au 29 octobre ET du 4 décembre au 24 décembre 2017	« Services Aux personnes » (même structure)

Corrine DUCHÉ
Coordinatrice filière Services



Signature de l'élève
précédée de "Bon pour accord »

Signature Responsable légal

